

5 CONSEILS

POUR PROTÉGER ma vie privée

sur les réseaux sociaux

2

JE PROTÈGE

ma vie privée en utilisant des pseudonymes et des avatars selon les services que j'utilise et en fonction de mes usages. Je veille à bien distinguer mes amis de mes simples connaissances... en m'assurant de leur identité.



3

JE VERRAILLE

mon compte ! D'abord en le sécurisant avec un mot de passe fort et en activant les options complémentaires comme la « double authentification ». Ensuite en réglant mes paramètres de confidentialité pour limiter l'accès à mon profil ou à mes publications à des utilisateurs que j'ai choisis.



1

J'AI CONSCIENCE

que mes données personnelles ont de la valeur ! Toutes les informations que je poste sur Youtube et Instagram sont réutilisées. Pour savoir comment sont exploités mes données de géolocalisation, mes photos, mes habitudes, mes like, je consulte les Conditions Générales d'Utilisation.



4

J'ANTICIPE

les conséquences de mes publications ! Internet est un lieu public où je peux laisser des traces, même sur Snapchat ! Avant de publier, je m'assure que mes publications ne nuisent ni à ma réputation, ni aux autres, ni à la loi.



5

JE VÉRIFIE

les informations auxquelles j'ai accès avant de les partager ou de cliquer dessus. Derrière certaines publications virales se cachent une « fake news », une arnaque, un contenu qui peuvent nuire à une personne... et parfois un programme malveillant.

